



Intersyndicale public/privé des personnels de l'ONF

Mardi 26 octobre 2021

APPEL INTERSYNDICAL

Le contrat Etat/ONF 2021/2025 a été approuvé lors du Conseil d'Administration (CA) de l'ONF du 2 juillet.

Il a été approuvé par les seuls représentants des Ministères, tous les autres membres du CA s'y étant opposés : représentants des personnels, des communes forestières, des régions, de la filière bois, des associations environnementales, du monde de la chasse ...

Pourquoi ce contrat rencontre-t-il cette opposition, sans précédent, de tous les représentants du monde forestier ?

Parce que ce contrat ne dote pas l'ONF du nouveau modèle économique jugé par tous indispensable à son avenir. Tout au contraire il condamne le service public forestier à l'asphyxie financière alors que les changements globaux, climatique et biodiversité, justifient de renforcer fortement ses moyens.

Parce qu'en s'acharnant sur le service public forestier, **ce contrat ne répond pas aux enjeux actuels et à venir de la forêt publique.** Il ignore de ce fait l'intérêt général et des générations futures, raisons d'être de l'ONF.

Parce que faute de financements suffisants, il condamne l'ONF à des suppressions de postes massives. Parce que ces réductions d'effectifs vouent à l'abandon progressif les missions notamment de protection qui nous ont été confiées et nous condamnent à perdre toujours plus en efficacité donc en crédibilité.

Parce que nous sommes venus à l'ONF pour faire de la belle forêt et un beau métier mais qu'on nous enlève progressivement tous les moyens de le faire. Parce que la politique mise en œuvre nous condamne à des difficultés croissantes pour exercer nos métiers au détriment de nos conditions de travail.

Parce que la filialisation des activités concurrentielles condamne les collègues ouvriers, salariés et fonctionnaires qui seront affectés à cette filiale à subir des objectifs purement financiers et une dégradation de leur vie au travail.

Parce que l'Etat demande plus à l'ONF tout en réduisant ses moyens. **Personne n'est dupe : sans faisabilité, il n'y a pas de contrat.** L'Etat abandonne l'ONF et au-delà la forêt publique, les communes, la filière, les personnels ...

POUR DONNER A L'ONF LES MOYENS DE SES MISSIONS, LE CONTRAT ETAT/ONF DOIT ETRE RENÉGOCIÉ

En juillet la FNCOFOR a dénoncé, par voie de communiqué de presse, le contrat Etat/ONF et demandé à ce qu'il soit « **entièrement redéfini** » dans le cadre des Assises à venir de la forêt et du bois. Ces Assises ont débuté le 19 octobre et se poursuivront jusqu'à fin janvier 2022 sous l'égide des Ministères de tutelle de l'ONF.

En septembre, **75 députés de tous bords ont écrit au Ministre de l'Agriculture pour déplorer que le contrat Etat/ONF soit « un nouveau coup porté à l'ONF et ses effectifs ».** Ils réclament « *un nouveau pacte pour la forêt et donner les moyens à l'ONF de relever les défis environnementaux et économiques qui se présentent à elle* ». Vous retrouverez ce courrier des parlementaires en pièce jointe.

Début novembre s'ouvrira la COP 26 à Glasgow : le changement climatique va focaliser toutes les attentions. Grâce notamment aux actions des personnels menées ces dernières années, **les sujets forêt et ONF sont régulièrement mis en avant et suivis par les médias locaux et nationaux.**

C'est le bon moment pour que les premiers concernés, à savoir VOUS PERSONNELS DE L'ONF DE TOUS STATUTS, fassiez entendre fortement votre voix.

L'Intersyndicale vous appelle tous : fonctionnaires, ouvriers et contractuels à participer en grève à la manifestation nationale du jeudi 25 novembre à Paris à l'occasion du Conseil d'Administration de l'ONF

Invitez les Maires de vos communes. Inscrivez-vous auprès de vos représentants locaux.
Vous serez informés prochainement des modalités pratiques pour cette journée